

Date de convocation : 13 mars 2023Date d'envoi : 13 mars 2023Date d'affichage : 13 mars 2023

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 10-2023  
Du LUNDI 20 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le vingt du mois de mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de ST ETIENNE DE FONTBELLON, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe ROUX, Maire.

**Présents** : 20 – ROUX Philippe, CORTIAL Patrick, PERRIER Bernadette, MATHON Sébastien, LIOUTIER Pascale, JABRY Alain, CADET Dominique, BOUDON Alain, ALLIX Jean-Marie, BENOIT Nadine, MARTIN Marie-France, MAZON Elisabeth, MOURARET Sophie, VACHERESSE Marc, CHARRE Béatrice, ROBERT Sonia, FARJON Philippe, COMPERE Philippe, GIMON Jean-Paul, MARION Martine.

**Absents ayant donné procuration** : 3 –Yves BOIRON à Jean-Marie ALLIX, Christine ROURE à Philippe ROUX, Serge SCOTTO DI VETTIMO à Martine MARION.

**Secrétaire de séance** : Elisabeth MAZON

**OBJET : ECOLE PUBLIQUE – Contingent fournitures scolaires 2023**

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

➤ De maintenir la participation communale allouée aux élèves de l'école primaire au taux 2022 pour un nombre d'élèves dans cet établissement public à la rentrée 2022/2023 de **222** ;

Précise que le contingent « fournitures scolaires » de 52 € par élève inclura les frais d'abonnement aux revues, documentations, logiciels, papier photocopie et toutes autres dépenses de fonctionnement (hors entretien des copieurs) ;

SOIT :

<	Nombre d'élève	Montant attribué	Total
Contingent fournitures scolaires	222	52 €	11 544 €
Contingent livres scolaires	222	8 €	1 776€
Contingent fournitures informatiques			500 €
Contingent RASED – CRI			300 €
Dotation papier supplémentaire			300 €
<b>TOTAL voté par le Conseil Municipal</b>			<b>14 420 €</b>

Inscrit les crédits nécessaires au Budget Primitif 2023, article 6067

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

La Secrétaire de séance,  
Elisabeth MAZON



Le Maire,  
Philippe ROUX

